



HAL
open science

Le DIL dans la première modernité. Le pouvoir modalisateur d'une énonciation douteuse

Anna Jaubert

► **To cite this version:**

Anna Jaubert. Le DIL dans la première modernité. Le pouvoir modalisateur d'une énonciation douteuse. Verbum (Presses Universitaires de Nancy), 2019. hal-02461471

HAL Id: hal-02461471

<https://hal.science/hal-02461471>

Submitted on 30 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le DIL dans la première modernité. Le pouvoir modalisateur d'une énonciation douteuse

Anna Jaubert
Université Côte d'Azur
BCL (Bases, Corpus, Langage), UMR 7320-CNRS

Avant sa sémiotisation dans la prose romanesque au milieu du XIX^e siècle, le DIL est une configuration énonciative attestée dans les textes de la première modernité, et bien en amont dans ceux du Moyen-Âge et de l'Antiquité. De fait, aussi loin que l'on remonte dans le temps, le DIL entre dans les stratégies du discours rapporté et, à ce titre, il est un mode de représentation dans un discours d'un autre acte d'énonciation. Mais il ne se borne pas à représenter, sa configuration particulière fait qu'il problématise l'altérité énonciative qu'il représente. Se pose alors la question de qui parle au juste par cette voix, et s'agit-il seulement d'un report de paroles ? L'acte d'énonciation présumé par le concept même de discours rapporté, devient sujet à caution. Quel est alors le point commun des formes du DIL qui peut en stabiliser le principe, et quelle macro-valeur illocutoire permet de leur reconnaître une fonctionnalité transversale ?

S'il fallait se convaincre de l'enjeu stylistique de la syntaxe, le discours indirect libre (désormais DIL), théorisé au début du siècle dernier sous le nom de *style* indirect libre (Bally, 1912), nous offrirait sans doute un des exemples les plus spectaculaires du potentiel expressif qui fait d'un modèle énonciativo-syntaxique, la souche d'un motif stylistique. Qui dit motif, dit sémiotisation : on s'accorde à reconnaître que la forme

caractéristique du DIL s'est sémiotisée à travers sa fortune et sa significativité particulière à un certain « moment » du discours littéraire, la prose romanesque du second XIX^e siècle (voir le collectif dirigé par G. Philippe et J. Piat 2009). Pour autant, quoique innommé, le DIL a connu une vie antérieure, dont les linguistes n'ont pas manqué de relever les attestations, dès le Moyen-Âge (Cerquiglini 1981, 1984, Marnette 1996, 1998, 2002, Perret 1997), et l'Antiquité (Bayet 1931-1932, Mellet et Biraud 2000), mais surtout dans les textes de la première modernité ciblés par ce volume. Il apparaît que le DIL est une stratégie du discours rapporté (désormais DR) qui remonte aussi loin que l'on cherche dans le temps, et dont il faut observer l'environnement, la plasticité des formes, et les effets. Avant d'y voir un « style », avec des connotations esthétiques, on l'abordera donc comme un mode de représentation... Mais de représentation de quoi au juste ? La réponse varie dans le temps.

Si le DR se définit comme un mode de représentation dans le discours d'un autre acte d'énonciation, ses réalisations syntaxiques s'échelonnent en fonction du degré d'actualisation énonciative accordé au propos représenté : de l'absorption maximale projetée par le discours indirect (DI), voire en amont par le discours narrativisé (DN), vers l'actualisation maximale du discours direct (DD), en passant par des formes mixtes, panachant des traits de l'un et de l'autre, où s'illustre le DIL. Ce dernier couvre une vaste plage d'actualisations intermédiaires et revêt des formes diverses : on a même dit qu'il y aurait autant de DIL que d'auteurs pour l'exploiter. De quoi dissuader les essais de théorisation, mais le trait est forcé. Structurellement, et comme son nom l'indique, le DIL combine toujours une indirection du repérage énonciatif (avec la translation des déictiques) et l'absence de subordination à un verbe introducteur. C'est à ce titre qu'il est à la fois indirect (ou « oblique ») *et* libre : libre de présenter un discours autre, qui peut ne pas

être du discours actualisé. Cela s'explique : la configuration remarquable du DIL, et notamment son court-circuitage du verbe introducteur, fait de l'altérité énonciative une altérité implicite, et donc problématisée. Plusieurs questions se posent : Qui parle au juste dans ce « discours voilé » (la « *verschleierte Rede* » de Kalepky 1899) ? Le locuteur énonciateur du discours-cadre, ou un énonciateur secondaire enchâssé ? Ou les deux ensemble ? Et s'agit-il toujours d'un report de paroles proférées ? Non, on sait cela depuis longtemps : il peut s'agir de paroles intérieures, c'est-à-dire de pensées, ou d'une représentation de perceptions, parmi lesquelles la perception de discours (Philippe 2016). L'étiquette « discours *rapporé* » est trompeuse, elle systématise l'idée d'une énonciation antérieure (du « *simili antérieur* » pour les fictions), et fait oublier que souvent cette énonciation est virtuelle : de fait, les contenus énoncés profitent de la place intermédiaire du DIL. Mais le niveau intermédiaire est vaste comme annoncé, et difficile à borner. Les contours de la notion ont évolué avec les pratiques discursives, et ils soulèvent des problèmes de critères et de frontières. Le DIL ne déborde-t-il pas du cadre du discours rapporté ? Et dans ce cas, quel autre cadre serait plus pertinent ? Peut-on dégager un point commun aux facettes qu'il offre, un principe fonctionnel surplombant, imputable à une macro-valeur illocutoire ? On reconnaît une stratégie de discours à ce qu'elle fait.

Nous verrons d'abord les retombées de l'absence d'introducteur explicite sur l'identification même du DIL, pour envisager ensuite le *continuum* qu'il permet de tracer, d'une représentation de la parole à celle de la pensée, et de la perception (plus ou moins réflexive)¹. Des exemples illustreront les effets d'une énonciation qui ne joue pas le jeu habituel de la

¹ Sur la contiguïté de ces phénomènes, voir Rabatel 2003.

prise en charge, « dénaturalisée » en quelque sorte dans son émergence². Enfin, parce que les textes de la première modernité y invitent, on interrogera l'existence d'un DIL dans un cadre discursif, afin de reconnaître, d'un contexte à l'autre, la visée transversale de ce que l'on réunira sous le terme de « représentations libres de l'altérité énonciative ».

1. LE DIL, UNE REPRÉSENTATION INTERMÉDIAIRE ET PROBLÉMATISÉE D'UN DISCOURS AUTRE

Entre les deux traitements du discours rapporté, répertoriés depuis l'Antiquité sous les noms d'*oratio recta* vs *oratio obliqua* (discours direct vs discours indirect) le DIL s'est donc présenté comme une troisième voie possible, intermédiaire.

Effaçant l'affichage de son altérité, le discours est aligné, en gros, sur le repérage du discours porteur : de ce fait, le DIL est physiquement une insertion discrète. C'est peut-être ce côté discret qui explique le décalage entre ses attestations anciennes et sa théorisation tardive, déclenchée par l'exploitation littéraire qui lui a donné une visibilité de motif stylistique, tout en l'attirant de plus en plus vers l'actualisation du DD (constat de Rosier 1999). La représentation de l'altérité livrée par le DIL a évolué, incontestablement, mais dans son principe elle reste, et il convient d'insister sur ce point, une représentation problématisée.

La problématique tient à une contradiction patente : la surface du discours respecte la fluidité narrative, mais elle montre un défaut de cohérence, une « anomalie » dans l'enchaînement des énoncés. La cohérence se répare sur-le-champ dès que l'on impute la séquence anormale à une autre

² Charaudeau parle à son sujet de « simulacre énonciatif » (1992 : 650).

source énonciative, saillante dans l'environnement. L'imputation à un tiers parlant est une affaire d'interprétation, en général bien guidée par le contexte (assorti souvent d'un pacte de lecture), c'est un processus qui rappelle les implications conversationnelles ; sans ce processus interprétatif, il n'y aurait tout simplement pas de DIL. La Fontaine, qui en a fait grand usage, a toujours pris soin d'en prédisposer l'émergence, au besoin par un encadrement de DR explicite. Ex. 1 :

1. La Dame au nez pointu répondit que la terre
Était au premier occupant.
C'était un beau sujet de guerre
Qu'un logis où lui-même il n'entraît qu'en rampant.
Et quand ce serait un Royaume
Je voudrais bien savoir, dit-elle, quelle loi
En a pour toujours fait l'octroi...

LF., *Fables* Livre VII, XV, *Le Chat, la Belette, et le petit Lapin*

Calé entre un DI et un DD, le DIL (désormais souligné par mes italiques) projette ici, textuellement, sa position intermédiaire sur l'échelle de l'actualisation énonciative du discours rapporté. Mais souvent, l'ordre est bousculé par une dynamique expressive comme dans l'exemple suivant :

2. Un loup quelque peu clerc prouva par sa harangue
Qu'il fallait dévouer ce maudit animal,
Ce pelé, ce galeux, d'où venait tout leur mal.
Sa peccadille fut jugée un cas pendable ;
Manger l'herbe d'autrui ! quel crime abominable !
Rien que la mort n'était capable
D'expier son forfait...

Ibid., Livre VII, 1.

Le propos souligné présente une rupture énonciative : la double exclamation nous fait passer du désembrayage narratif à l'embrayage d'un discours direct, de la mention d'un réquisitoire du loup : « un loup quelque peu clerc prouva par sa harangue.../ Sa peccadille fut jugée un cas pendable », au parachutage brutal des anathèmes : « Manger l'herbe d'autrui ! quel crime abominable ! », mais, dans la foulée, l'irruption de l'énonciation hétérogène est amortie par le réaligement énonciatif de l'imparfait, qui, on le sait, joue un rôle de marqueur important dans la reconnaissance du DIL (voir *infra*). On trouve un scénario analogue dans les ex. 3. et 4 :

3. Un jour au dévot personnage

Des députés du peuple Rat

S'en vinrent demander une aumône légère :

Ils allaient en terre étrangère

Chercher quelque secours contre le peuple chat ;

Ratopolis était bloquée :

On les avait contraints de partir sans argent,

Attendu l'état indigent

De la République attaquée.

Ibid., III, Le rat qui s'est retiré du monde.

La séquence « Ils allaient en terre étrangère... » se comprend comme des justifications rapportées, qui appuient la demande d'aumône. Mais, formellement, rien n'empêche une telle séquence d'être un développement explicatif du conteur. L'imparfait permet cette ambivalence : Guillaume voyait en lui un tiroir verbal « sans attache temporelle positive », qui « transpose dans le passé l'image du présent » et qui, par là peut être « extérieurement une appartenance de l'auteur, et intérieurement une appartenance d'un personnage dont l'auteur entretient le lecteur » (*Leçon du*

16 mars 1944, 1990 : 220). Cette propriété de l'imparfait suscite la thèse de la « bi-vocalité » du DIL (Mellet 2000). Je dirais que la bivocalité est un potentiel que l'environnement du DIL fera ressortir *ou non*. Elle est perceptible chez La Fontaine, dont les fables sont un mixte discours-récit, avec des DIL souvent compacts, comme en 4, « L'autre aussitôt de s'excuser,/Allégrant un grand rhume : il ne pouvait que dire/ Sans odorat ». Elle l'est d'une manière générale dans les récits conversationnels.

4. Le Renard étant proche : Or çà, lui dit le Sire,
Que sens-tu ? dis-le moi : parle sans déguiser.
L'autre aussitôt de s'excuser,
Allégrant un grand rhume : *il ne pouvait que dire*
Sans odorat ; bref il s'en tire.

Ibid., La cour du lion.

Mais quand, dans le roman, le narrateur s'effacera derrière les événements narrés, et que les personnages deviendront les seuls énonciateurs identifiables, le DIL baptisé SIL, n'aura d'autre voix que la leur à porter : l'effacement du narrateur concentre sur eux le sentiment de subjectivité énonciative, et la forme spécifique en charge de leurs discours ouvre grandes les portes de leur vie intérieure. C'est dans ce contexte que le DIL va s'approprier un profil plus mimétique, accueillant davantage les « discordanciels de l'énonciation », c'est-à-dire les mots et locutions qui permettent justement « d'attirer le dire du narrateur-rapporteur vers le dit du personnage » (Rosier 1999 : 153).

Mais où réside au départ le bénéfice de l'alignement énonciatif sur le repérage du discours-cadre, cette absorption déclarée par la translation des marques personnelles et temporelles (canoniquement en récit, la P3 et l'imparfait) ? La subordination implicite d'un tel discours projette une

surimpression énonciative qui suffit à lui donner une allure « anormale », ou si l'on veut, « dénaturalisée », puisque, sans que cela soit dit, les paroles des personnages s'entendent à travers le filtre diégétique : le montrer se substitue au dire³, instaurant une *réflexivité* qui modalise l'énonciation entre un effet d'empathie et de distanciation⁴. Ici la complicité amusée du fabuliste pour la ruse salvatrice du renard ; ailleurs comme en 5, la représentation ironique d'un ethos prétentieux :

5. La Mouche en ce commun besoin
Se plaint qu'elle agit seule, et qu'elle a tout le soin ;
Qu'aucun n'aide aux chevaux à se tirer d'affaire.
Le Moine lisait son Bréviaire ;
Il prenait bien son temps ! une femme chantait ;
C'était bien de chansons qu'alors il s'agissait !

VIII, *Le coche et la mouche*.

La visée critique est une affaire de réception. Les *Lettres* de Mme de Sévigné sont fortement ancrées dans un contexte mondain. Dans l'extrait 6, elle décrit le comportement verbal de son fils, libertin impénitent, qui lui a montré des lettres écrites puis retirées à son ex-maîtresse :

6. ... Je n'en ai jamais vu de si chaudes, ni de si passionnées : *il pleurait, il mourait*. Il croit tout cela quand il écrit, et s'en moque un moment après. Je vous dis qu'il vaut son pesant d'or.

Lettre du 17 avril 1671, éd. Duchêne, Folio, p. 154.

Alors qu'en général, chez la Marquise, on trouve surtout du discours narrativisé (je remercie C. Lignereux et G. Siouffi de me l'avoir confirmé),

³ Jaubert 2000, « Le discours indirect libre. Dire et montrer : approche pragmatique », *Cahiers Chronos*, n° 5, p. 49-69.

⁴ La modalisation traduit un degré d'adhésion de l'énonciateur à ses énoncés (Jaubert 1990)

et que la séquence en italiques peut être lue comme la description « en substance » du style grandiloquent de Charles de Sévigné, elle est aussi interprétable comme du DIL, l'écho ironique de ses formules excessives, en cohérence avec le commentaire : « Il croit tout cela quand il écrit, et s'en moque un moment après ».

Le passage suivant (7) fait encore moins de doute. La Comtesse de Soissons a trempé dans une affaire qui a défrayé la chronique, la très scandaleuse Affaire des poisons ; mais curieusement, dit Mme de Sévigné, on a laissé à la suspecte le temps de s'enfuir. Or au moment où M. de Bouillon se présente chez elle pour la presser de partir se mettre à l'abri de la justice, Mme de Soissons, occupée à jouer à la basset, l'accueille avec une inconscience incroyable :

7. Elle lui dit qu'il ne devait revenir que le lendemain ; *pourquoi il était revenu ?*

Lettre du 26 janvier 1680 : II, 815.

Les DIL sont rares chez notre épistolière : significativement, ils représentent ici des discours désavoués, des discours qui discréditent l'ethos de leur énonciateur. Pour mieux mettre ces discours à distance, il faut leur éviter l'écrasement du discours narrativisé, ou l'absorption du DI⁵ ; il faut donner à l'altérité énonciative un semblant d'actualité, et c'est la Comtesse de Soissons (l'empoisonneuse !) qui appelle la touche actualisante, avec la modalité interrogative et le relâchement familier de la non-inversion du sujet.

⁵ Que le XVII^e siècle privilégiait.

Il arrive donc que des textes du XVII^e siècle affichent déjà dans le DIL l'attraction du pôle actualisant, associant distanciation et esquisse de théâtralisation. Voyons maintenant de plus près les nuances de la représentation modalisée, avec les intermittences du filtrage.

2. LES INTERMITTENCES DU FILTRAGE.

La dynamique expressive observée dans l'exemple 2, amorçait une variation du filtre narratif dans l'économie générale du report des voix. L'extrait 8 quant à lui déploie largement les intermittences du filtrage :

8. Il vint des partis d'importance.
La belle les trouva trop chétifs de moitié.
Quoi moi ? quoi ces gens-là ? l'on radote je pense.
A moi les proposer ! hélas ils font pitié,
Voyez un peu la belle espèce !
L'un n'avait en l'esprit nulle délicatesse ;
L'autre avait le nez fait de cette façon-là ;
C'était ceci, c'était cela,
C'était tout ; car les précieuses
Font dessus tout les dédaigneuses.

La Fontaine, *Ibid.* *La Fille*

L'acte d'énonciation imputé à la fille surgit d'abord dans son actualisation maximale sous la forme d'un DD indigné, exhibant ses modalités énonciatives (interrogation, exclamation), et qui plus est un DD qui déjà ressemble fort à du discours direct libre (DDL), soit un degré supplémentaire de l'actualisation. On constate en effet que sur le plan syntaxique le discours n'est pas explicitement régi : le verbe « trouva » joue

ce rôle, mais en sourdine, d'où le choix éditorial⁶ du point à la fin du vers précédent. Ce choix s'accorde à une valeur sémantique diluée, /trouver/ n'étant pas *a priori* un verbe de parole. Les griefs de la fille se développent ensuite, couverts cette fois par le DIL et ses énoncés à l'imparfait, « L'un n'avait en l'esprit nulle délicatesse ; / L'autre avait le nez fait de cette façon-là... » ; mais ce DIL s'effiloche : au vers suivant, le report de paroles est escamoté au profit d'un bruissement sans contenu précis « c'était ceci, c'était cela, un écho donné à l'inconsistance et à la futilité (tout comme le familier « et patati et patata »). Le discours évidé du personnage fait place insensiblement au commentaire du fabuliste, virtuose « de la transition » ! (Spitzer 1970). L'anaphore résomptive « c'était tout » matérialise le glissement : ancrée en amont dans le sillage des critiques rapportées, par la reprise de « c'était » (« C'était ceci, c'était cela, / C'était tout ») et ancrée en aval dans le jugement du conteur qui récupère l'indéfini « tout ». Si la gradation est aussi fine, c'est que le DIL est par essence un composé instable : l'alignement du repérage sur le discours porteur est en soi sujet à éclipses, la relativité de cet alignement a été signalée (*supra*) : « l'autre avait le nez fait *de cette façon-là* » utilise un démonstratif dont on se demande s'il renvoie à l'espace énonciatif de la Précieuse, qui serait fugitivement « défiltré » (c'est le rôle des discordanciels de l'énonciation et le principe des flots textuels), ou bien s'il anticipe sur la reformulation du conteur, « c'était ceci, c'était cela ».

Les ambivalences du DIL peuvent l'entraîner dans l'ambiguïté, lorsqu'il y a plusieurs discours rapportés qui s'emboîtent : on passe alors de deux interprétations qui cohabitent (l'ambivalence), à deux interprétations

⁶ L'édition de G. Couton (Garnier 1962) que nous suivons, reproduit la dernière édition en 5 volumes revue par La Fontaine (1692-1694), mais il faut rappeler qu'à l'époque la ponctuation était souvent laissée à la discrétion des éditeurs.

concurrentes (l'ambiguïté). Rabelais en fournit une piquante illustration au chapitre XIX du *Tiers Livre*, précisément consacré aux ambiguïtés du langage. Il s'agit de l'histoire, racontée par Panurge, de sœur Fessue, nonne engrossée dans son couvent par un certain frère Royddimet. D'emblée, la tonalité grivoise est exhibée par les noms propres :

9. Vous savez comment à Croquignoles, quand la nonnain sœur Fessue feut par le jeune briffault dam Royddimet engrossée, et la grosse cogneue [...], elle s'excusait allegante que ce n'avait été de son consentement, ce avait été par violence, et par la force de frère Royddimet. L'abbesse replicante et disante : « Meschante, c'estait on dortoir, pourquoy ne crioyz tu à la force ? Nous eussions toutes couru à ton ayde ? », respondit qu'elle ne ausait crier on dortouoir, pource qu'on dortouoir y a silence sempiternelle. « Mais, dist l'abbesse, meschante que tu es, pourquoy ne faisais tu signes à tes voisines de chambre ?— Je (respondit la Fessue) leur faisais signe du cul tant que povais, mais personne ne me secourut. — Mais (demanda l'abbesse) meschante, pourquoy incontinent ne me le veins tu dire et l'accuser reguliairement ? Ainsi eussé-je faict, si le cas me feust advenu, pour demonstrer mon innocence. — Pour ce (respondit la Fessue) que craignante demourer en peché et estat de damnation, de paour que ne fusse de mort soudaine praevenue, je me confessay à lui avant qu'il departist de la chambre, et il me bailla en penitence de non le dire ne deceler à personne. *Trop enorme eust esté le peché, reveler sa confession, et trop detestable davant Dieu et les anges. Par adventure eust ce esté cause que le feu du ciel eust ars toute l'abbaye, et toutes fussions tombées en abisme avecques Dathan et Abiron.*

Rabelais, *Le Tiers Livre*, éd. P. Jourda, Garnier T. I., 1962, p. 482.

Dans cet extrait les discours sont enchâssés sur quatre niveaux : au niveau I, on a un récit cadre ; celui-ci s'ouvre à plusieurs dialogues. Au niveau II, c'est le dialogue entre Panurge et Pantagruel (« Vous savez

comment... »), et ce dialogue inclut l'anecdote racontée par Panurge. Mais ce récit est théâtralisé par la place qu'il donne à un dialogue intégré de Fessue avec l'abbesse : on est déjà au niveau III. Or Fessue elle-même dans ses excuses cocasses, fait état d'un échange verbal entre elle et Royddimet : sitôt violée, sitôt confessée à son violeur, et ce dernier lui a imposé le secret ; à ce niveau IV, on observe d'abord un DI « il me bailla en pénitence de non le dire... », suivi d'un DIL qui présente un enchaînement de deux arguments, le premier : « Trop énorme eust le péché...et trop detestable devant Dieu et les anges » (on est aux antipodes de faute avouée à moitié pardonnée), et le deuxième : « Par adventure eust ce esté cause... avecques Dathan et Abiron ». Même si pour un texte de l'époque on ne peut se fonder sur la frontière des phrases, absentes du discours grammatical, il y a bien là deux actes d'énonciation distincts, ou si l'on veut deux « clauses », pour reprendre la terminologie fribourgeoise : l'une avance un pieux scrupule (ne pas offenser Dieu ni les chastes oreilles des anges), l'autre avance l'hypothèse menaçante d'un feu du ciel anéantissant l'abbaye ; or, la prise en charge de ce deuxième argument est douteuse : s'agit-il encore du DIL superposant la voix de Fessue à la voix alléguée de Royddimet, ou cette fois d'un renchérissement de Fessue pour son propre compte, Fessue qui, dans sa mauvaise foi sans borne, invoque un argument de la foi : le risque sorti droit de la Bible! du châtement collectif divin, une façon pour elle de se moquer jusqu'au bout de sa supérieure... L'enchâssement dans l'enchâssement a neutralisé l'inscription des contrastes énonciatifs, et, en l'occurrence, les deux interprétations sont cohérentes. Il y a des limites linguistiques à la récursivité des plans énonciatifs qui apparaissent très vite dans le DIL (Philippe 2005).

Chez Rabelais encore, et cette fois dans *Gargantua*, on rencontre une autre séquence incertaine quant à la prise en charge du discours. Nous

sommes au début du chapitre XV, « Comment Gargantua fut mis soubz aultres pedagoges ». Grangousier, le père de Gargantua, constate sur son fils le désastre de l'enseignement scolastique, et il s'en désole auprès de son ami Philippe des Marais, vice-roi de Papeligosse.

10 ... en rien ne prouffitait et, que pis est, en devenait fou, niays, tout resveux et rassoté.

De quoy se complaignant à Don Philippe des Marays, vice roy de Papeligosse, entendit que mieulx luy vouldroit rien n'apprendre que telz livres soubz telz precepteurs apprendre, *car leur sçavoir n'estoit que besterie et leur sapience n'estoit que moufles, abastardisant les bons et nobles esperitz et corrompent toute fleur de jeunesse.*

« Qu'ainsi soit, prenez (dist il), quelc'un de ces jeunes gens du temps present, qui ait seulement estudié deux ans. En cas qu'il ne ait meilleur jugement, meilleures parolles, meilleur propos que vostre filz, et meilleur entretien et honnesteté entre le monde, reputez moy à jamais un taillebacon de la Brene. » Ce que à Grandgousier pleust très bien, et commanda qu'ainsi feust fait.

Rabelais, *Gargantua*, éd. P. Michel, 1965, Gallimard, Le Livre de poche, p. 137.

Lors de cet entretien, il comprend « que mieulx luy vouldroit rien apprendre, que telz livres soubz telz precepteurs apprendre », mais l'explication connectée « car leur sçavoir n'estoit que besterie et leur sapience n'estoit que moufles... », peut s'interpréter rétroactivement comme l'écho des arguments de son interlocuteur, Philippe Des Marais. En effet le « Qu'ainsi soit » qui enchaîne la suite, présuppose un énoncé antérieur, et l'incise de discours direct « dist-il » officialise cette prise en charge. Évidemment, l'absence des guillemets au XVI^e siècle, et même d'alinéa dans le texte original, réduisent quelque peu la visibilité du va-et-vient énonciatif.

Globalement, on dira que le nivellement formel du DIL fragilise sa reconnaissance comme report de paroles ou de pensées d'autrui, mais le

voile posé sur cette représentation est sa raison d'être même, mettant en perspective l'ombre de l'altérité, et lui ajoutant un effet modalisateur. Entre l'absorption d'une énonciation autre, et des amorces d'émancipation, le DIL s'octroie une marge de manœuvre. Permet-elle à ce type de représentation de s'exercer ailleurs que dans le cadre du récit ? Certes, l'attitude de locution « récit » a l'avantage d'instaurer une rupture systémique⁷ par rapport à l'embrayage du discours, la dénivellation énonciative est amortie par l'imparfait dans son rôle de temps transitionnel (Jaubert 1990, 2000), et c'est ce qui explique la prégnance de ce tiroir verbal dans notre imaginaire du DIL. On sait toutefois qu'il ne lui est pas réservé, et qu'il n'est donc pas une condition suffisante à son identification. On peut aller plus loin et maintenant se demander si l'imparfait est même une condition nécessaire au DIL, et ce qui se passe lorsque ce dernier évolue vers un supplément d'actualisation.

3. VERS UN SUPPLEMENT D'ACTUALISATION

Quand le récit déroule son action au présent, ce fameux présent de narration dont J.-P. Seguin a montré qu'il était surtout un « présent de brièveté », un présent qui abrège les « formalités » de la narration, l'écart temporel entre les espaces énonciatifs perd sa traduction morphologique, et l'imparfait passe à la trappe ; les embrayeurs susceptibles de réalignement se limitent alors à la personne, comme dans l'exemple 11 emprunté à M. Duras. Il s'agit de la première rencontre de la narratrice avec le Chinois qui va devenir son amant :

⁷ La rupture entre les attitudes de locution est la base de l'opposition récit vs commentaire (voir Weinrich 1973).

11. Il répète que c'est tout à fait extraordinaire de la voir sur ce bac. Si tôt le matin, une jeune fille *belle comme elle l'est*, vous ne vous rendez pas compte, c'est très inattendu, une jeune fille blanche dans un car indigène.

M. Duras, *L'Amant*, Minuit, 1984.

L'extrait présente une déclinaison de discours rapporté : dans le sillage du verbe de parole « il répète », on a d'abord un DI standard ; la phrase suivante renonce au filtrage, et bascule dans l'actualisation totale du DDL, « vous ne vous rendez pas compte, c'est très inattendu... », toutefois le filtre narratif n'est pas ôté d'un seul coup, puisque ce DDL est précédé d'une clause au DIL, mais un DIL au présent (puisque le récit-cadre est au présent), et signalé seulement par la translation de la personne, « belle comme *elle* l'est » et non pas « belle comme vous l'êtes ». J'ai interprété ces intermittences du filtrage (Jaubert 2000) comme traduisant des intermittences dans l'écoute de la jeune fille.

L'indirection du DIL peut donc se limiter au désembrayage personnel, et cet amuissement des marques tourne carrément à leur disparition si l'objet du report est un énoncé sentencieux, qui, par nature, excède toute inscription d'un Moi-Ici-Maintenant. Alors plus rien ne distingue DIL et DDL ; le cas se rencontre chez La Fontaine :

12. Un chat contemporain d'un fort jeune Moineau
Fut logé près de lui dès l'âge du berceau ;
La Cage et le Panier avaient mêmes Pénates.
Le Chat était souvent agacé par l'oiseau :
L'un s'escrimait du bec, l'autre jouait des pattes,
Ce dernier toutefois épargnait son ami.
Ne le corrigeant qu'à demi
Il se fut fait un grand scrupule
D'armer de pointes sa fêrûle.

Le Passereau moins circonspect,
Lui donnait force coups de bec.
En sage et discrète personne,
Maître Chat excusait ces jeux :
*Entre amis, il ne faut jamais qu'on s'abandonne
Aux traits d'un courroux sérieux.*
Comme ils se connaissaient tous deux dès leur bas âge,
Une longue habitude en paix les maintenait ;
Jamais en vrai combat le jeu ne se tournait ;
Quand un Moineau du voisinage
S'en vint les visiter, et se fit compagnon
Du pétulant Pierrot et du sage Raton.
Entre les deux oiseaux il arriva querelle ;
Et Raton de prendre parti.
Cet inconnu, dit-il, nous la vient donner belle
D'insulter ainsi notre ami !
Le Moineau du voisin viendra manger le nôtre ?
Non, de par tous les Chats ! Entrant lors au combat,
Il croque l'étranger. Vraiment, dit maître Chat,
Les Moineaux ont un goût exquis et délicat !
Cette réflexion fit aussi croquer l'autre.
Quelle Morale puis-je inférer de ce fait ?
Sans cela toute Fable est un œuvre imparfait.
J'en crois voir quelques traits ; mais leur ombre m'abuse,
Prince, vous les aurez incontinent trouvés :
Ce sont des jeux pour vous, et non point pour ma Muse ;
Elle et ses Sœurs n'ont pas l'esprit que vous avez.

XII, 13, *Le Chat et les deux Moineaux*

Quel est au juste le statut énonciatif du passage souligné au milieu de la fable ? Le précepte qui prône l'indulgence représente-t-il une parole (ou une pensée) du Chat, la version verbalisée du comportement narré « Maître Chat excusait ces jeux » : c'est le protocole ordinaire de l'insertion du DIL, et pour certains linguistes, il s'agit là en effet d'un DIL, se faisant l'écho

ironique du discours vertueux dont se berce le chat⁸. Mais en l'absence de négociation entre les espaces énonciatifs qu'implique le discours rapporté, on peut lire aussi bien un commentaire du fabuliste, qui dans le mixte récit-discours de la fable, passerait du mode récit en mode discours pour glisser une fausse morale (la vraie sera livrée à la sagacité du dédicataire) : c'est de l'ironie encore, mais à un autre niveau. On peut encore proposer une 3^e option, qui concilie la cohérence discursive (« excusait » préparant un report de voix), la modalisation ironique, et l'irruption d'une altérité non négociée : c'est l'hétérogénéité abrupte et décapante du discours direct libre.

Le fait est que formellement rien ne permet ici de trancher, et qu'au surplus toutes ces lectures convergent dans la visée ironique. À l'évidence, les discours rapportés libres évoluent dans un *continuum*. Mais il arrive aussi que l'interprétation soit guidée :

13.... Notre défunt était en carrosse porté,
Bien et dûment empaqueté,
Et vêtu d'une robe, hélas ! qu'on nomme bière...
Le Pasteur était à côté,
Et récitait à l'ordinaire
Maintes dévotes oraisons,
Et des psaumes et des leçons,
Et des versets, et des répons ;
*Monsieur le Mort, laissez-nous faire,
On vous en donnera de toutes les façons ;
Il ne s'agit que du salaire.*
Messire Jean Chouart couvait des yeux son mort,
Comme si l'on eût dû lui ravir ce trésor,
Et des regards semblait lui dire :
Monsieur le Mort, j'aurai de vous

⁸ Une position que m'a confirmée M. Wilmet, que je remercie pour son ouverture stimulante au dialogue.

Tant en argent, et tant en cire,
Et tant en autres menus coûts...

X, *le Curé et le Mort*.

Manifestement le Curé tient un double discours, l'un proféré, l'autre pensé : le discours de surface débite mécaniquement des prières qui lui restent extérieures (« Le Pasteur était à côté/ Et récitait à l'ordinaire,... et des répons ») ; le discours intérieur lui, contraste avec toute cette piété prolige, exprimant la vraie motivation du saint zèle « Monsieur le Mort, laissez-nous faire... On passe sans transition de l'un à l'autre. La pensée de Jean Chouart surgit dans son altérité radicale, sans annonce, sans aménagements, ni ménagement. En somme, il pense si fort qu'on peut l'entendre ! Le DDL dit et montre à la fois la transparence de la cupidité ; il est cependant confirmé par le DD qui suit « Messire Jean Chouart couvait des yeux son mort/Comme si l'on eût dû lui ravir ce trésor/Et des regards *semblait lui dire...* ». Si par sa configuration, le DIL est un discours « voilé », le DDL, lui, a tout d'un discours *dévoilé*. Cette nudité du DDL s'affirmera plus tard dans le roman contemporain. Dispensée désormais d'explicitation *a posteriori*, l'altérité énonciative qu'il véhicule s'imposera surtout par l'insertion d'une parole stéréotypée, et de ce fait communautarisée⁹. C'est plus que jamais le contexte qui donne au parachutage du discours autre sa charge critique.

Par nature les discours rapportés libres sont incertains, leur interprétation est guidée par leur environnement et par la reconnaissance d'une visée pragmatique, à laquelle participe notre compétence encyclopédique. On a vu que la configuration du DIL est un mixte instable,

⁹ L. Rosier 1999, note son fort investissement dans le roman féministe.

que l'alignement des déictiques est relatif, plutôt en perte de vitesse, et que l'imparfait évidemment disparaît quand le discours cadre est au présent, ou que l'objet du report est un énoncé sentencieux. Donc revenons à la question : qu'advient-il du DIL si l'on quitte le support narratif ? Est-on fondé à parler de DIL en dehors du patron marqué par l'imparfait ? Il s'agit maintenant de préciser les critères que l'on retiendra.

4. LE DIL, LIBRE EXPRESSION D'UNE ALTÉRITÉ ÉNONCIATIVE

Les sous-parties de cet article ont des titres révélateurs. « Le DIL comme représentation intermédiaire d'un discours autre », « les intermittences du filtrage », « vers un supplément d'actualisation » : on reconnaît empiriquement la physionomie d'une construction, mais sa théorisation achoppe sur les échappées du phénomène.

Pour tirer la leçon de ce constat, et plutôt que de poser des limites inadéquates, ou de jeter l'éponge en décrétant que la notion est le fourre-tout de toutes les mixités énonciatives, j'inscrirai le DIL dans une perspective englobante, organisée autour de deux points de fuite principaux :

1. D'un côté, la configuration syntaxique typique, patron du DIL, n'est pas toujours du discours rapporté : elle peut ne pas être du discours porté par une énonciation effective, ni par de la pensée, ni même au bout du compte, par une perception. C'est le signifié qui se perd.
2. D'un autre côté ce sera le signifiant, car on peut reconnaître des représentations indirectes et libres d'un autre acte d'énonciation ailleurs que dans cette forme caractéristique, sémiotisée dans le contexte que l'on sait. L'évolution, et les variations du DIL, plaident en ce sens.

4.1. Le glissement progressif du DIL hors du champ du discours rapporté.

Longtemps paroles et pensées d'un personnage ont fait l'objet d'une représentation indifférenciée¹⁰. À l'époque qui nous intéresse, les pensées d'un personnage étaient rapportées soit par un enchâssement dominé par un verbe de jugement ou de sentiment (croyait, pensait, craignait, espérait que..), soit sous la forme d'un discours direct adressé à soi-même (se disait / se disait tout bas / se disait en lui même)¹¹. En inventant « la transparence intérieure »¹², le roman a trouvé dans le DIL un support propice, allégeant la barrière entre l'espace énonciatif de la narration et celui du personnage, y compris son espace intime, avant de pulvériser la-dite barrière avec le DDL et le monologue intérieur. C'est que l'absence de verbe introducteur efface l'écart entre la parole et la pensée, et, de la pensée on glisse insensiblement à une représentation de point de vue dispensé de verbalisation. C'est le cas lorsqu'on a un déroulé de perceptions, et l'implication d'un « centre perceptif » (Philippe 2016). On n'est plus dans un report de voix, même intérieures, mais dans la focalisation narrative avec une description subjectivée. Les études consacrées à la question sont nombreuses ; clairement, le paradigme du DIL s'est déplacé par rapport à son cadrage initial pensé en fonction du DI et du DD. Le DIL n'est pas, n'est plus, seulement la troisième voie du discours rapporté.

Résumons maintenant les faits : dans les textes de la première modernité la pratique du DIL est celle d'un DR. A tel point que, plein de

¹⁰ Si l'on excepte le subjonctif utilisé en ancien français après les verbes de type /penser/ (Moignet, *Essai sur le mode subjonctif*, Paris, PUF, 1959).

¹¹ Dont G. Gougenheim (1938 et 1947) retrace l'histoire. Les modaux, « tout bas », « en lui-même » disparaissent au début du XIXe.

¹² D. Cohn, *La transparence intérieure*, 1981.

bonne volonté, il se manifeste dans le sillage d'un DI, ou d'un discours narrativisé. Par là il se déclare ouvertement comme une stratégie de report de paroles, la représentation d'un autre acte d'énonciation. Le caché-montré de l'altérité est alors un jeu « ironique » qui sert implicitement un projet argumentatif : nos différents exemples illustrent cette orientation. Par la suite, tout en conservant l'idée de report, DIL traduira des pensées, et il les traduira librement. *Libre* ne signifie plus seulement non régi : l'accès à des contenus psychiques, dispensés de toute formulation, permet au DIL de véhiculer aussi bien des perceptions, visuelles ou auditives. Ironie et empathie deviennent alors de plus en plus difficiles à démêler.

Certes, tous les discours rapportés sont des recompositions, ou des fictions, mais ce qui importe c'est le *ressenti* de ce que j'ai appelé « l'anomalie » du propos, et le niveau qui accueille cette anomalie. C. Reggiani a rappelé, avec raison, « l'in vraisemblance stylistique » de la restitution des rêveries d'Emma (2009, p. 130-131), il s'agit de l'extrait suivant, fréquemment cité :

14. Elle songeait quelquefois que c'étaient là pourtant les plus beaux jours de sa vie, la lune de miel comme on disait. Pour en goûter la douceur, il eût fallu, sans doute, s'en aller vers ces pays à noms sonores où les lendemains de mariage ont de plus suaves paresse ! Dans des chaises de poste, sous des stores de soie bleue, on monte au pas des routes escarpées, écoutant la chanson du postillon, qui se répète dans la montagne avec les clochettes des chèvres et le bruit sourd de la cascade. Quand le soleil se couche, on respire au bord des golfes le parfum des citronniers...

Flaubert, *Madame Bovary*, Garnier, 1971, p. 41-42.]

L'in vraisemblance est avouée dès le paragraphe suivant (« ...les mots lui manquaient donc, l'occasion, la hardiesse »). En fait, avec le DIL l'acte

d'énonciation se virtualise ; et cela d'autant plus facilement que les contenus énoncés tendent à récuser la verbalisation¹³ : le clivage énonciatif remonte à une pensée pré-formelle. Mais il existe une différence entre énonciation virtuelle et énonciation impossible (après tout même les perceptions sont intérieurement verbalisables¹⁴). En fait de virtualisation du propos, un pas de plus m'a paru franchi quand un énoncé présentant l'aspect du DIL, ne renvoie ni à un espace énonciatif, ni à un espace mental attribuables, mais que, par sa construction, il véhicule un contenu aberrant. J'ai analysé dans ce sens le célèbre vers de la Fontaine « Le Chat prenait l'argent » dans *Le Savetier et le Financier*¹⁵ :

15. Tout le jour il avait l'œil au guet ; et la nuit,
Si quelque chat faisait du bruit,
Le chat prenait l'argent

Fables, VIII, 2.

On n'est pas dans la représentation d'une altérité énonciative ou psychique, personne ne pense « un chat prend l'argent » ; on est dans un énoncé bricolé, l'assemblage surréaliste d'un sujet, « le chat », et d'un prédicat « prenait l'argent », inscrits dans deux univers de croyance distincts, celui du conteur qui évoque un chat faisant du bruit, et celui du Savetier qui entend seulement le bruit et pense que, non pas le chat, mais « quelqu'un/un voleur/ » prend l'argent. La connexion logique inappropriée : *Si p, q*, délivre alors l'image qui n'est pas celle d'une altérité, mais d'une aliénation, elle ironise la paranoïa du thésauriseur, un thème cher à l'auteur des *Fables*.

¹³ Dans le cas du monologue intérieur, la non profération des énoncés est rendue par leur forme conventionnellement inachevée (Jaubert 2006).

¹⁴ C'est à quoi s'emploie d'ailleurs la méditation de pleine conscience.

¹⁵ Jaubert 1997, 2000. Par la suite, Achard-Bayle 2012 s'est également intéressé à cet énoncé sous un angle cognitif.

On atteint ici une limite : l'énoncé que nous venons de voir a l'apparence d'un DIL, mais tous les énoncés à l'imparfait et toutes les constructions ironiques ne relèvent pas du DIL (Bally 1930 en avait eu l'intuition, mais en réduisant l'ironie à l'antiphrase). En l'occurrence, on quitte la représentation d'un acte d'énonciation, ou d'un contenu de conscience, pour la projection d'un point de vue ostensiblement truqué. Ce n'est pas un *report* ironique, mais une *figure* ironique parmi d'autres. Franchir la limite d'une énonciation, ou d'un contenu de conscience, imputables à un *sujet*, débouche, me semble-t-il, sur une excessive dilution du concept. Mais cette position devra probablement être réexaminée à la lumière de la porosité des univers de croyance dans les fictions postmodernes.

Au plan du signifié, et dans un univers de rationalité classique, on peut donc dessiner une bordure interne du DIL. Au plan du signifiant, ou si l'on veut de sa configuration, présente-t-il une autre limite ? Sa confrontation avec la reformulation polémique va nous éclairer :

4.2. Le DIL et la reformulation polémique

On a vu la réduction du contraste énonciatif dans les narrations au présent, avec notamment la disparition de l'imparfait. Cette perte induit pour le DIL un changement de physionomie qui l'éloigne de son patron. La question peut se poser de l'existence d'un DIL non typique, notamment en dehors de la narration. Le « DIL conversationnel » que je propose, se justifie formellement et fonctionnellement :

Formellement l'obliquité est conservée, l'actualisation intermédiaire de l'altérité énonciative continue à se manifester sur la personne, comme c'était le cas dans le récit au présent de Duras. En contexte conversationnel

ce transfert de la personne devient même un point névralgique, d'où son soulignement dans les reformulations polémiques : « Moi, j'ai dit », ou « moi, j'ai fait cela ! »

Les interactions stylisées au théâtre en offrent des exemples spectaculaires. Chez Marivaux, dans *le Jeu de l'amour et du hasard*, Silvia, troublée par Dorante qu'elle prend pour un valet, s'insurge contre les insinuations de Lisette :

16. Lisette.— Oh, Madame, dès que vous le défendez sur ce ton-là, et que cela va jusqu'à vous fâcher, je n'ai plus rien à dire.

Silvia.— *Dès que je le défends sur ce ton-là !* Qu'est-ce que c'est que le ton dont vous dites cela vous-même ? Qu'entendez-vous par *ce discours...* ?

Lisette.— ... Eh bien si ce valet n'a rien dit, à la bonne heure, il ne faut pas vous emporter pour le justifier, je vous crois, voilà qui est fini, je ne m'oppose pas à la bonne opinion que vous en avez, moi.

[...]

Lisette.—... Quelle finesse entendez-vous à ce que je dis ?

Silvia.— *Moi, j'y entends finesse ! moi, je vous querelle pour lui ! j'ai bonne opinion de lui !* Vous me manquez de respect jusque-là ! Bonne opinion, juste ciel ! bonne opinion ! Que faut-il que je réponde à cela ?

Marivaux, *Le jeu de l'amour et du hasard*, Acte II, sc. 7.

Le cotexte ne laisse place à aucune incertitude : le dialogisme interlocutif repose sur une *altérité de proximité*, et sa manifestation est bien ici celle d'un report de parole, avec translation énonciative. Silvia cite mot pour mot l'intervention de Lisette en soulignant l'anomalie de la nouvelle prise charge (*je le défends sur ce ton-là, Moi, j'y entends finesse !*). Fonctionnellement, la surimpression s'emploie à renforcer la trace de

l'altérité du discours représenté, indispensable au refus d'adhésion qui l'accompagne. Le report énonciativement modifié est la marque du clivage qui provoque la modalisation, confirmée par une marque tonale, l'indignation : la procédure et la visée pragmatique du DIL se retrouvent complètement.

Encore faut-il que l'une et l'autre soient perceptibles. Il y a des reformulations au théâtre à portée de mémoire du spectateur qui en rira, mais qui échappent à un personnage absent de la scène où l'énoncé initial a été prononcé. C'est le cas du jugement cocasse de Silvia sur Dorante, Acte I, sc. 1 : « il est bel homme, dit-on, et c'est presque tant pis », un jugement que la soubrette reprend ironiquement à son compte dans la scène suivante, avant de le retituer à sa maîtresse :

17. Lisette.— Premièrement il est beau , et c'est presque tant pis.

M. Orgon.— Tant pis ! Rêves-tu avec ton tant pis ?

Lisette.— Moi, je dis ce qu'on m'apprend ; c'est la doctrine de Madame, j'étudie sous elle.

Ibid., Acte I, sc. 2.

Il n'y a plus ici de DIL, mais un jeu dialogique, où toutes sortes de reformulations exploitent l'interdiscursivité, et dont la reconnaissance dépend du contexte.

Quel bilan tirer ? Les représentations libres de l'altérité énonciative sont poreuses en leurs deux extrémités. D'un côté, en contexte narratif et en termes de contenu, le DIL traduit de la pensée rapportée et des effets de points de vue, mais il s'arrête devant l'altérité intégrée au sein d'une figure de pensée. Ce qui m'a conduit à distinguer le report ironique, qui ironise l'énonciation de l'autre, y compris virtuelle, d'un énoncé intrinsèquement

ironique, discrédité par un point de vue ouvertement contrefait. D'un autre côté en contexte discursif, et cette fois sur le plan formel, on voit du DIL dans certaines reformulations polémiques, celles qui exhibent le dialogisme *interlocutif*, où s'invite la prévisible conversion des personnes (tout *je* est un *vous/tu* en puissance, et réciproquement). Mais le dialogisme *interdiscursif*, qui lui peut manipuler des reprises à distance, ne produit pas toujours un transfert de personne ; il ne reste alors plus rien de la configuration du DIL qui s'éclipse au profit d'un DDL. On rejoint la problématique générale de la citation.

Pour conclure, revenons à notre point de départ : le DIL est à la croisée des intérêts de la grammaire et de la stylistique, et sa théorisation en a été perturbée. Émergence plus ou moins amortie de l'altérité énonciative, son emploi a sensiblement évolué dans le temps, mais le métadiscours grammatical a été décalé par rapport à cette évolution, longtemps freiné par une illusion de cadrage morpho-syntaxique, faisant du DIL un mélange de DI et de DD, alors qu'il excède on l'a bien vu, leur champ de compétence.

Les illustrations du DIL dans les textes de la première modernité que l'on a vus, tentent de répondre aux questions proposées en cherchant des critères pertinents pour un phénomène progressif, et capable de déborder, par sa liberté de manœuvre, la représentation d'une énonciation autre.

Un regard surplombant montre que le DIL se déplace entre deux postulations, celle du lissage énonciatif, intégrant l'expressivité à la fluidité narrative, et qui débouche sur « l'angélisme narratif » de D. Maingueneau (2000), et celle, opposée, d'une représentation distancée de l'altérité. C'est cette deuxième postulation, à visée ironique, qui se manifeste dans les textes communicationnels, à couleur argumentative, de la période observée. Le DIL nous fait ainsi revenir à la réflexion originelle sur le DR, qui était

d'inspiration rhétorique. Le clivage énonciatif montré, mais implicite, est une posture critique qui en contexte affine sa valeur illocutoire ; mais cette posture vient à s'estomper au profit d'une stylisation, quand, dans la prose romanesque, la première des deux sources énonciatives se dérobe au lecteur, et que le clivage n'est plus clairement perçu. La stylisation déclenche alors la sémiotisation qui érige la représentation des discours, mystérieusement médiatisée par une fantomatique voix narrative, en signe d'une construction spécifique de l'univers fictionnel.

Références bibliographiques

- Achard-Bayle, G., 2012, *Si quelque chat faisait du bruit... Des textes (aux discours) hybrides. Essais de linguistique textuelle et cognitive*, U. de Lorraine, Recherches linguistiques.
- Authier J., 1992-93, « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'information grammaticale* n° 55 et 56, p. 38-42 et 10-15.
- Bally, Ch., 1912, « Le style indirect libre en français moderne », *Germanisch-Romanische-Monatsschrift* n° 4, p. 549-556 et 597-606.
- Bally, Ch., 1930, « Antiphrase et style indirect libre », *Grammatical Miscellany offered to O. Jespersen*, Londres, p. 331-340.
- Bayet, J., 1931-1932, « Le style indirect libre en latin », *Revue de Philologie* 5, p. 327-342, et 6, p. 5-23.
- Biraud, M. et Mellet S. 2000, « Les faits d'hétérogénéité énonciative dans les textes grecs et latins de l'Antiquité », *Cahiers Chronos* n°5, p. 9-48.
- Cerquiglini, B., 1981, *La parole médiévale*, Paris, Minuit.

- Cerquiglini, B., 1984, « Le style indirect libre et la modernité », *Langages* n° 73, pp. 7-16.
- Charaudeau, P., 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.
- Cohn, D. 1981, *La Transparence intérieure. Modes de représentation de la vie psychique dans le roman*. Paris, Seuil (1^{ère} éd., *Transparent Minds*, Princeton University Press, Guilford, 1978).
- Gougenheim, G., 1947, « Du discours solitaire au monologue intérieur », *Le Français moderne* 15, p. 242-248.
- Guillaume, G., 1990, *Leçons de linguistique*, série A, vol. 10, Québec-Lille, P.U. de Laval.
- Jaubert, A., 1990, *La Lecture pragmatique*, Paris, Hachette, HU.
- Jaubert, A., 1997, « Labyrinthe énonciatifs », *Nouveaux discours du discours rapporté* (dir. L. Rosier), *Modèles linguistiques* 18-1, p. 17-31.
- Jaubert, A., 2000a, « Le discours indirect libre. Dire et montrer », *Cahiers Chronos* 5, p. 49-69.
- Jaubert, A., 2000b, « Discours rapporté, énonciation, point de vue. Le problème du clivage », Strasbourg, *Scolia*, p. 83-98.
- Jaubert, A., 2006, « Le monologue intérieur : pragmatique de l'infra-dire et dérèglementation syntaxique », *Langue littéraire et changements linguistiques* (dir. F. Berlan), Paris, PUPS, p.433-443.
- Kalecky, T., 1989, »Mischung indirekter und direkter Rede », *Zeitschrift für Romanische Philologie* 23, p. 491-513.
- Maingueneau, D., 2000, « Instances frontières et angélisme narratif » *Langue française*, 128, p. 74-95.
- Marnette, S., 1996, « Réflexions sur le discours indirect libre en français médiéval », *Romania* n° 114, pp. 1-49.

- Marnette, S., 1998, *Narrateur et point de vue dans la littérature du français médiéval : une approche linguistique*, Berne, Peter Lang.
- Marnette, S., 2002, « Aux frontières du discours rapporté », *Revue Romane* 37, p. 1-30.
- Mellet, S., 2000, « À propos de deux marqueurs de 'bivocalité' », *Cahiers Chronos* 5, p. 91-106.
- Moignet, G., 1959, *Essai sur le mode subjonctif*, Paris, PUF.
- Perret, M. 1997, « Le discours rapporté dans *Le Bel Inconnu* », *L'information grammaticale* n° 72, p. 13-17.
- Philippe, G., 2002, « L'appareil formel de l'effacement énonciatif et la pragmatique des textes sans locuteur », *Pragmatique et analyse des textes* (dir. R. Amossy), U. de Tel Aviv, p. 17-34.
- Philippe, G., 2005, « Peut-on avoir du discours indirect libre dans du discours indirect libre ? », *La langue, le style, le sens* (dir. Cl. Badiou-Monferran et al.), Paris, Éditions L'improvisiste, p. 285-294.
- Philippe, G., 2016, « Le discours indirect libre et la représentation du discours perçu », *Fabula / Les colloques, Marges et contraintes du discours indirect libre*,
URL : <http://www.fabula.org/colloques/document> 3867 php.
- Rabatel, A., 2003, « Les verbes de perception en contexte d'effacement énonciatif : du point de vue représenté aux discours représentés », *Travaux de linguistique* n° 46, p. 49-88.
- Reggiani, Ch. 2009, « L'intériorisation du roman : brève histoire du discours indirect libre », G. Philippe & J. Piat, dir., *La langue littéraire. Une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon* (dirs. G. Philippe & J. Piat), Paris, Fayard, p.122-135.
- Rosier, L. 1999, *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratique*, Duculot, Paris-Bruxelles.
- Seguin, J.-P. 1991, « Le présent de la brièveté », *Brièveté/écriture*, Poitiers, La Licorne.

Spitzer, L., 1970, *Études de style*, Paris, NRF, Gallimard.

Weinrich, H., 1973, *Le temps. Le récit et le commentaire*, Paris, Seuil, (1^{ère} éd., *Tempus*, 1964).